

# La lettre de

# I' A D M R

## ETS LIGADES



Mars 2007

Madame, Monsieur,

Cette signalétique - logo ci-dessus - se trouve aussi à l'entrée de votre commune. Comme dans tous les pays de Lourdes, du département, du pays, elle symbolise sur le territoire concerné la présence active de l'association locale d'aides à la personne, des services à domicile.

## Une structure à votre disposition

- L'association **ADMR - Ets Ligadès**, comme toute structure de ce type, est basée sur le bénévolat. Elus lors de l'Assemblée Générale annuelle, les membres du bureau, issus du Conseil d'Administration, assurent, avec le concours de la Fédération départementale, son fonctionnement, son développement. Monsieur CLAVE Gérard en assume actuellement la présidence. Naturellement, les futurs bénévoles seront bienvenus !
- Le but des associations **ADMR** est de venir en aide, ponctuellement ou sur une durée plus longue, à toute personne ou famille fragilisée par les aléas de la vie (adultes comme enfants et jeunes), à toute personne handicapée momentanément ou plus durablement, à toute personne plus ou moins âgée qui rencontre des difficultés pour accomplir seule certains actes du quotidien, à des retraités à la recherche d'une meilleure qualité de vie ou de soins...
- Depuis un an, la **Maison des Services** regroupe les trois associations des pays de Lourdes : A NOUSTE - LE RELAIS - ETS LIGADES et est devenue le point d'accueil, le centre d'informations, le lieu de rencontres et de travail, le lien entre les bénéficiaires et la structure, le maillon indispensable entre le local et la Fédération. Sous l'égide d'une secrétaire dynamique et efficace, cette **Maison des Services** fonctionne à la satisfaction générale.



**Monique PEYRAS**  
Secrétaire de la **MDS**

## Des réponses à vos besoins, à vos attentes

Les différents services proposés :

- Aide à domicile : ménage, préparation des repas, courses, repassage...

Actuellement,  
l'**ADMR** - Ets Ligadès  
aide 48 bénéficiaires  
avec les 9 agents à  
domicile salariés.

- Prise en charge de la dépendance : à la sortie de l'hôpital, lors de maladie...
- Aide pour les actes essentiels de la vie : le lever, le coucher, la prise des repas...
- Garde à domicile de jour et de nuit.
- Garde d'enfants à domicile...
- Téléassistance : dialogue avec la personne, si nécessaire appel de la famille ou des services d'urgence.
- Autres services : portage des repas, bricolage.... en projet.

L'**ADMR** s'occupe de toutes les formalités administratives, de toutes les démarches auprès des différentes caisses.

Le financement de ces services peut être pris en partie en charge par les caisses de retraite, la CPAM, la CAF, les mutuelles ou dans le cadre de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA - Conseil général). Selon les cas, les revenus, une participation reste à la charge du bénéficiaire.

## Des équipes au service des uns et des autres



Ci-contre les aides à domiciles de l'association : De G à D : POSE Jeanine, JOUANOU Myriam, CEAILLES Marinette, SOUTRIC Annie, BOCHU Maria, FAVIER Angélique, SAINT MARTIN Béatrice, DARIES Sofia. ALVES Michèle.

Les membres du bureau :  
Louis LEUGER (Trésorier),  
Gérard CLAVE (Président),  
Paul VERGEZ (Vice Président),  
Jean CARASSUS (Secrétaire).



## Informations pratiques

Pour toute demande de renseignements, d'aides :

### - **Maison des Services ADMR du pays de Lourdes :**

Associations A NOUSTE - LE RELAIS - ETS LIGADES

Mairie d'Adé - 1er étage - 1 rue des Ecoles - 65100 ADE

Permanence administrative : L, Mar, Mer, J, V : 9 H/ 12 H; 13H30/16 H30  
sauf Mercredi A-M et vendredi A-M

Téléphone / Fax : **05 62 92 96 09**

Adresse électronique : [admr.paysdelourdes@wanadoo.fr](mailto:admr.paysdelourdes@wanadoo.fr)

- **ETS LIGADES** - Siège à BARTRES (Mairie) - Tél : 05 62 42 01 49

Gérard CLAVE : Tél. : 06 10 23 71 76.